

Relevé de décisions

Conseil de l'école du 4 mars 2016

Au cours de sa séance du 4 mars 2016, le conseil de l'école a

- entendu des informations sur :

- la visite de l'inspection générale à l'ESPE le 24 mars 2016
- l'évolution du recrutement et la formation des psychologues de l'éducation nationale
- le nouveau statut des étudiants apprentis professeurs
- l'évolution du CAPES de mathématiques (création d'une option informatique)
- la possibilité de maîtriser la formation des musiciens intervenant dans les écoles
- l'appel à projet E-FRAN
- le concours « Mon mémoire de master MEEF en 180 secondes » (rencontre nationale à Paris fin juin)
- un travail sur les fiches RNCP par le réseau des ESPE
- la mise en place des conseils de perfectionnement pour le 2nd degré
- une formation complémentaire facultative en juin pour les professeurs stagiaires
- le dossier d'accréditation de l'ESPE (calendrier, enjeux, méthode)
- le stage de M1 dans le réseau privé
- les travaux du COSP (évaluation des formations, place de la recherche)
- une réflexion sur une évolution possible du M2 2nd degré

- émis un avis favorable sur :

- le procès-verbal CE 2015-06 du 11 décembre 2015 (Unanimité – Pour : 25)
- la publication sur le site web de l'ESPE d'un relevé de décisions et l'archivage sur l'ENT du PV validé par le conseil de l'école (Unanimité – Pour : 25)
- le principe d'une carte pour définir le site de formation des stagiaires du 2nd degré selon leur établissement d'affectation (Abstention : 4 – Pour : 21)
- l'obligation de stage des étudiants de M1 MEEF (Abstention : 1 – Pour : 24)
- la liste de chargés d'enseignement vacataires (Unanimité – Pour : 25)

Le directeur de l'ESPE de Bretagne



Pascal BRASSELET